



Fiche pratique récupération de TVA française

La TVA récupérable

En France, les frais pour lesquels la TVA est récupérable sont :

Pour les entreprises de **transport de marchandises** (à l'exception des déménageurs) :

- Les frais de gasoil
- Réparation et entretien des camions

Pour les **autres** entreprises :

- Frais liés à la participation d'une foire ou un salon (location de stand, électricité, parking, etc...)
- Frais d'espaces publicitaires et campagne de promotion
- Frais de télécommunications (factures de France Télécom)
- Honoraires*
- Frais liés à un bureau de liaison*
- Facturation entre filiale française et société mère suisse*

Pièces nécessaires à la demande de récupération de la TVA française

Un dossier de demande de récupération de TVA française se compose des imprimés suivants :

- **Factures originales,**
- **Preuve de paiement** (copie des tickets de caisse, relevés de compte, etc...),
- **Preuve de commercialisation,** c'est à dire la copie d'une facture adressée à l'un de vos clients en France. A nous envoyer en recommandé.

Ce document n'est pas nécessaire pour les entreprises de transport

Documents administratifs à compléter lors de la première demande de récupération TVA française

A réception de votre dossier, nous vous ferons parvenir les formulaires suivants :

- « **Désignation d'un représentant en matière de récupération de TVA française** » à compléter selon les indications jointes à la désignation. *Ce document vous sera remis dès réception de votre dossier*
- **Mandat,** *ce document vous sera remis dès réception de votre dossier*
- **Mode de paiement,** *ce document vous sera remis dès réception de votre dossier*

Le montant de TVA à récupérer doit s'élever au minimum a **380 euros** par demande.

Les dossiers complets doivent parvenir à la CFSCI a Genève au plus tard le **31 mars** de l'année suivant la période concernée (année civile). Tous les documents sont à retourner à l'adresse suivante :

CFSCI

M. Olivier Neuhaus
5, route de Chêne - CP 6298
CH-1211 GENEVE 6

Nos honoraires

- 10% des sommes récupérées (au minimum 250.-CHF),
- + débours (frais d'envois + frais bancaires) : 125.00 CHF

A retourner par fax à : Olivier NEUHAUS au 022 / 735 01 33 ou par e-mail : oneuhaus@cfsci.ch

Merci de m'envoyer un **dossier complet** de récupération de TVA française , à l'adresse suivante :

Société Nom Fonction

Adresse

Tel Fax E-mail

**veuillez nous faire parvenir une demande préalable par fax afin de valider les conditions de récupération*